

COMMUNE DE PERS-JUSSY

1825 route de Reignier

74930 PERS-JUSSY

Tél. 04.50.94.40.79 / Fax : 04.50.94.47.64 / Mail : mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30.04.2015

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Agnès LAPHIN, Christine PEILLEX et Monsieur Hervé FAUVAIN, excusés.

Monsieur Fabrice DECARROUX a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- Visite le nouvel espace aménagé aux vestiaires de foot.
- Approuve le PV du Conseil Municipal du 02/04/2015.
- Décide d'organiser une enquête publique concernant la régularisation de la route de Cevins.
- Accepte à l'unanimité la transmission par voie électronique de l'ensemble des convocations à destination des membres du conseil municipal.
- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour toutes les formations qui ne rentrent pas dans le cadre de la cotisation obligatoire.
- Ecoute Madame Isabelle ROGUET, Adjointe au scolaire, qui fait un compte-rendu de l'avancement du Projet Educatif Territorial (PEDT) qui sera présenté au comité de pilotage et mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Décide à l'unanimité de ne pas facturer aux parents d'élèves les temps d'ateliers périscolaires pour 2015-2016.
- Après avoir rencontré à plusieurs reprises le comité de l'association Le Re'Pers, accepte de municipaliser les activités garderie périscolaire - centre de loisirs pour la rentrée de septembre, décide de créer un service enfance et jeunesse et d'ouvrir un poste de Directeur de ce service.
- Est informé de la fermeture définitive des courts de tennis.
- Ecoute Monsieur Denis DUPANLOUP, adjoint aux bâtiments, qui demande la fermeture totale des activités du centre de loisirs durant une semaine au mois d'août pour démoussage de la toiture de l'école maternelle.
- Approuve la modification simplifiée du PLU portant sur le remplacement du Coefficient d'Occupation des Sols par le Coefficient d'Emprise au Sol.

- Suite à l'achèvement des travaux du jardin du souvenir, demande à plusieurs marbriers de faire des propositions quant à la fourniture de petites plaques à poser sur les piliers prévus à cet effet.
- Accepte le devis de Monsieur Esther VACHOUX pour le fauchage des bords de route à raison de 53 € HT / heure.
- Ecoute Madame Chantal BARONI-CHAPPAZ, déléguée au SIVU Espace Nautique des Foron qui fait un compte-rendu de la dernière réunion du syndicat, à savoir :
 - approbation du compte administratif 2014 ;
 - recrutement des jeunes pour la saison ;
 - planning des scolaires ;
 - nouvelle dénomination de l'espace nautique.
- Ecoute Madame Sylvie ROSSET, adjointe au CCAS, qui précise que :
 - 142 personnes se sont inscrites pour le repas des aînés, prévu le 3 mai à Eloise ;
 - la fête des mamans est prévue le 30 mai ; 34 enfants et leurs parents sont invités.
- Est informé :
 - d'un courrier qui a été envoyé par La Poste aux habitants qui ne disposent pas de boîte aux lettres à proximité de la voirie communale ;
 - qu'un store fraîchement installé à l'agence postale a été vandalisé durant la nuit ; ce genre de vandalisme est absolument inadmissible et demeure à la charge de la collectivité : plainte a été déposée ;
 - que la cérémonie du 8 mai au monument aux Morts est prévue à 11 heures.
- Ecoute un représentant de l'USPJ qui remercie la commune concernant les travaux réalisés au vestiaire au cours de ces derniers mois.
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 28 mai 2015 à 19h30.